



4 janvier 2021

**Commune de Val de Bagnes
Nominations d'un secrétaire général et d'un secrétaire général adjoint**

Le Conseil communal a nommé Pierre-Martin Moulin et Antoine Schaller aux postes de Secrétaire général et Secrétaire général adjoint de la commune de Val de Bagnes.

Le Conseil communal a souhaité renforcer sa gouvernance et optimiser le fonctionnement des structures de la nouvelle commune en engageant un secrétaire général et un secrétaire général adjoint.

Âgé de 51 ans et domicilié à Sembrancher, Pierre-Martin Moulin est actuellement secrétaire général adjoint du département de la sécurité, des institutions et du sport, au sein de l'Etat du Valais. Il présente une grande expérience de l'administration publique et de la communication au travers des divers postes à responsabilité qu'il a occupés jusqu'ici. Dans sa tâche de secrétaire général, il assurera les principes de gouvernance du Conseil municipal et de l'administration communale ainsi que la coordination avec le Conseil Général. Il contribuera au développement des collaborations et des synergies entre les parties internes et externes de la municipalité et participera activement au développement du réseau de collaboration externe en veillant à la visibilité et à la notoriété de la Commune.

Âgé de 38 ans et domicilié à Monthey, Antoine Schaller est chef de projet en management public au sein de l'entreprise SEREC, société qui accompagne les collectivités et institutions dans la mise en œuvre de leurs stratégies et projets. Il est familier avec les structures de la commune puisqu'il a accompagné Bagnes et Vollèges dans le processus de fusion comme mandataire externe. Il a également travaillé dans les domaines de la communication et du tourisme et présente de ce fait un profil complet et varié. Dans sa tâche de secrétaire général adjoint, il exercera une fonction d'état-major, au profit du Conseil municipal, des directeurs opérationnels et des collaborateurs de l'administration. Il coordonnera et pilotera les dicastères pour les projets transversaux et officiera comme chargé de communication.

La complémentarité des deux candidats et le cumul de leur expérience ont incité le Conseil communal à « fusionner » les deux cahiers des charges de secrétaire général et chargé de communication, et ainsi assurer pour la Commune un principe de suppléance quasi total entre les fonctions et tâches.

MM Moulin et Schaller entreront en fonction le 1er avril 2021, au terme de leur délai de congé.

Personne de contact

Christophe Maret, président de la commune de Val de Bagnes – 079 628 24 21